



La commune de Villard de Lans

4 464 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants
140 agents permanents

Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère

RECRUTE DES MAITRES NAGEURS SAUVETEURS

Pour renforcer ses équipes pendant la saison été, le service de l'espace aquatique de la ville de Villard-de-Lans est à la recherche de titulaires du diplôme du Brevet d'Etat de maitre-nageur Sauveteur

3 MNS répartis sur la période du 03/06/25 au 28/09/25

Missions principales

Accueille, renseigne et conseille le client

Veille à la sécurité par le respect du Plan de l'Organisation de la Surveillance et des secours, le règlement intérieur et les différentes circulaires existantes (Hygiène et sécurité).

Garantit le respect de l'hygiène du centre aquatique.

Anime et développe des activités de loisirs, sportives et de bien-être adaptées à la clientèle

Enseigne les techniques de la natation pour tout public.

Respecte les process et consignes d'ouverture et de fermeture du centre aquatique.

Vérifie journalièrement le matériel de secours ainsi que le matériel de pédagogie.

Assure la surveillance active des usagers.

Participe aux actions événementielles et commerciales mises en place.

Transmet les informations aux bons interlocuteurs (Propreté, dysfonctionnements, incivilités...) et participe aux analyses physico-chimiques quotidiennes de l'eau.

Activités annexes

Participe en fonction des besoins à nettoyer les plages, les vestiaires et à ranger le matériel des différents locaux du centre aquatique.

Compétences requises

Diplôme : Tout diplôme donnant le titre de Maître-Nageur-Sauveteur (MNS, à défaut BEESAN, BPJEPS AAN, ...),

A jour du CAEPMNS

A jour de carte professionnelle

A jour de FC PSE 2025

L'agrément de l'enseignement de la natation scolaire serait un plus

Qualités requises

Connaissances du fonctionnement et de l'utilisation des animations en vigueur

Connaissance de l'anatomie et de la physiologie du corps humain

Connaissance de la législation concernant la responsabilité de pratique et la méthodologie de l'entraînement

Connaissance des techniques natatoires

Connaissances musicales, maîtrise bpm, synchro musiques et chorégraphie

Savoir-faire

Capacités à animer un groupe
Capacités à transmettre et à enseigner
Capacités à réagir aux situations d'urgence
Capacités à appliquer les règles et consignes de sécurité

Savoir Être

Pédagogie
Maîtrise de soi
Écoute
Rigueur et méthode

Conditions de travail

Accès ordinateur.
Matériel d'enseignement et de premier secours

Conditions de recrutement :

Contrats de travail à durée déterminée saisonniers
Horaires de travail variés et amplitude horaire entre 8h00 et 21h00 (en soirée, les WE et les jours fériés), 3 jours de repos par semaine. Rémunération selon expérience sur la base du grade des éducateurs des activités physiques et sportives + régime indemnitaire.

Poste à pourvoir à partir du 2 juin 2025

Entretien avec le jury de recrutement le 8 avril 2025

Les candidatures (lettre de motivation + C.V.) sont à adresser **avant le 28 mars 2025** à :
Monsieur le Maire – 62 place Pierre Chabert – 38250 Villard de Lans, ou sur rh@villard-de-lans.fr

Renseignements complémentaires liés aux RH sur rh@villard-de-lans.fr, liés au poste auprès de Maxence VALLY sur maxence.vally@villard-de-lans.fr

Le Maire,
Arnaud MATHIEU